

De : [Accès à l'information - Montréal](#)
À :
Objet : 200891603 Demande d'accès à l'information
Date : 28 février 2025 14:30:00
Pièces jointes : [Documents, 2875, rue Hochelaga.pdf](#)
[Avis de recours .pdf](#)
[image005.png](#)
[image006.png](#)
[image007.png](#)
[image008.png](#)
[image009.png](#)

Bonjour,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 17 février dernier, concernant le 2875, rue Hochelaga, lot 3 361 272, Cadastre du Québec, Montréal.

Vous trouverez en pièce jointe les documents visés par votre demande.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe de l'accès à l'information
Bureau de Montréal / OK
Direction de l'accès à l'information
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs
www.environnement.gouv.qc.ca





N° DE PERMIS

CODE STATISTIQUE

ÉTABLISSEMENT OU PLACE D'AFFAIRES

2875, RUE HOCHELAGA
MONTREAL
QUEBEC H2K 1K7

CATÉGORIE *te au détail*

91.02.06

DATE
D'EXPIRATION

SOUS-CATÉGORIE(S)

B.1 Vente au détail (cl. 1- 4)

CE PERMIS EST DÉLIVRÉ EN CON-
FORMITÉ AVEC LA LOI ET LES RÉ-
GLEMENTS SUR LES PESTICIDES.

IL AUTORISE LE TITULAIRE À EXER-
CER LES ACTIVITÉS VISÉES PAR LA
CATÉGORIE ET LES SOUS-CATÉGO-
RIES DE PERMIS MENTIONNÉES, EN
REGARD DES CLASSES DE PESTICI-
DES INDICUÉES.

N° ÉTABLISSEMENT

TITULAIRE DU PERMIS

2875, RUE HOCHELAGA
MONTREAL
QUEBEC H2K 1K7

MONTANT DU

300,00x

RECU
LE

89.02.07

DELIVRÉ PAR

N° ENTREPRISE

CLASSE(S) DE PESTICIDES

CLIFFORD LINCOLN
MINISTRE

P550233

91.02.06

B Vente au détail

72-BC-65260

B.1 Vente au détail (cl. 1- 4)

GUY BELL LIMITEE

2875, RUE HOCHELAGA
MONTREAL
QUEBEC H2K 1K7

GUY BELL LIMITEE

2875, RUE HOCHELAGA
MONTREAL
QUEBEC H2K 1K7

COPIE DE L'ÉMETTEUR

1 2 3 4

**PERMIS
LOI SUR LES PESTICIDES**

N° de permis
P550233

Établissement ou place d'affaires
GUY BELL LIMITEE

2875, RUE HOCHELAGA
MONTREAL
QUEBEC

H2K 1K7

N° établissement

Catégorie

B Vente au détail

Sous-catégorie(s)

B.1 Vente au détail (cl. 1- 4)

Titulaire du permis
GUY BELL LIMITEE

2875, RUE HOCHELAGA
MONTREAL
QUEBEC

H2K 1K7

N° entreprise

Code statistique

72-BC-65260

Date d'expiration

91.02.06

Classe(s) pesticides

1 2 3 4

Ce permis est délivré en conformité avec la Loi et les Règlements sur les pesticides.

Il autorise le titulaire à exercer les activités visées par la catégorie et les sous-catégories de permis mentionnées, en regard des classes de pesticides indiquées.

Montant dû: \$300.00

Reçu le: 89.02.07

Délivré par: 

LA MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,



Lise Bacon



PERMIS
LOI SUR LES PESTICIDES

17058

74-BQ-65260

P550233

N° DE PERMIS

CODE STATISTIQUE

ÉTABLISSEMENT OU PLACE D'AFFAIRES

GUY BELL LIMITEE

2875, RUE HOCHELAGA
MONTREAL
QUEBEC

H2K 1K7

N° ÉTABLISSEMENT

13115159

TITULAIRE DU PERMIS

GUY BELL LIMITEE

2875, RUE HOCHELAGA
MONTREAL
QUEBEC

H2K 1K7

N° ENTREPRISE

13115159

CATÉGORIE

B Vente au détail

SOUS-CATÉGORIE(S)

B.2 Vente au détail (cl. 4)

DATE
D'EXPIRATION

93.02.06

CE PERMIS EST DÉLIVRÉ EN CONFORMITÉ AVEC LA LOI ET LES RÉGLEMENTS SUR LES PESTICIDES.

IL AUTORISE LE TITULAIRE À EXERCER LES ACTIVITÉS VISÉES PAR LA CATÉGORIE ET LES SOUS-CATÉGORIES DE PERMIS MENTIONNÉES, EN REGARD DES CLASSES DE PESTICIDES INDIQUÉES.

MONTANT DÛ 100.00\$

RECU LE 91.04.18

DÉLIVRÉ PAR

PIERRE PARADIS
MINISTRE

CLASSE(S) DE PESTICIDES

4

P550233

93.02.06

B Vente au détail

74-BQ-65260

B.2 Vente au détail (cl. 4)

GUY BELL LIMITEE

2875, RUE HOCHELAGA
MONTREAL
QUEBEC

H2K 1K7

13115159

13115159

GUY BELL LIMITEE

2875, RUE HOCHELAGA
MONTREAL
QUEBEC

H2K 1K7



PERMIS
LOI SUR LES PESTICIDES

20248

74-BQ-65260

P550233

N° DE PERMIS

CODE STATISTIQUE

ÉTABLISSEMENT OU PLACE D'AFFAIRES

GUY BELL LIMITEE

2875, RUE HOCHELAGA
MONTREAL
QUEBEC

H2K 1K7

CATÉGORIE

B Vente au détail

SOUS-CATÉGORIE(S)

B.2 Vente au détail (cl. 4)

DATE
D'EXPIRATION

95.02.06

CE PERMIS EST DÉLIVRÉ EN CONFORMITÉ AVEC LA LOI ET LES RÈGLEMENTS SUR LES PESTICIDES.

IL AUTORISE LE TITULAIRE À EXERCER LES ACTIVITÉS VISÉES PAR LA CATÉGORIE ET LES SOUS-CATÉGORIES DE PERMIS MENTIONNÉES, EN REGARD DES CLASSES DE PESTICIDES INDIQUÉES.

N° ÉTABLISSEMENT

13115159

TITULAIRE DU PERMIS

GUY BELL LIMITEE

2875, RUE HOCHELAGA
MONTREAL
QUEBEC

H2K 1K7

MONTANT DÙ

100.00\$

RECU
LE

93.02.03

DÉLIVRÉ PAR

PIERRE PARADIS
MINISTRE

N° ENTREPRISE

13115159

CLASSE(S) DE PESTICIDES

4

P550233

95.02.06

B Vente au détail

74-BQ-65260

B.2 Vente au détail (cl. 4)

GUY BELL LIMITEE

2875, RUE HOCHELAGA
MONTREAL
QUEBEC

H2K 1K7

13115159

13115159

GUY BELL LIMITEE

2875, RUE HOCHELAGA
MONTREAL
QUEBEC

H2K 1K7

COPIE DE L'ÉMETTEUR

4

RAPPORT D'INSPECTION – ENTREPRISES DE
RECYCLAGE DES VHU

No gestion doc.: 7610-01-06-05970-01	No lieu: X2020985
No de direction régionale: 06	No intervention: 300187770

Date et heures de l'inspection: 2004-11-16 (aaaa-mm-jj) Heure de début: 13:00 (hh:mm) Heure de fin: 13:30 (hh:mm)

Nom	Prénom
Inspecteur / inspectrice: Doucet	Yannick
Miron	Alain

Type d'inspection:

- Première inspection (diagnostic) / demande no 200067486
- Deuxième inspection / demande no 200067496
- Troisième inspection / demande no 200067497

But de l'inspection: Sensibilisation aux bonnes pratiques de même qu'à la législation et à la réglementation environnementale.

1. IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

1.1 NOM DE L'ENTREPRISE (INDIVIDU, SOCIÉTÉ OU GROUPEMENT, PERSONNE MORALE, ETC.)

9059-5166 Québec Inc

1.2 ADRESSE POSTALE

No civique: 2875 Rue: Hochelaga Municipalité: Montréal
Code postal: H2K 1K7 No de téléphone: poste: No de télécopieur:

1.3 CARACTÉRISTIQUE DU LIEU D'EXPLOITATION

Année d'entrée en opération du lieu d'exploitation: 1988 (aaaa)
Nombre de VHU traité par an: 0
Nombre de VHU présents sur le site lors de l'inspection: 0
Superficie du terrain occupé par l'entreprise: 1000 mètres carrés
Présence de puits d'eau potable dans un rayon inférieur à un kilomètre: OUI • NON 0
Est-ce que l'entreprise détient une licence de recycleur de la Société d'assurances automobile du Québec? OUI • NON

Imprimer tous les formulaires



Menu principal

Suivant

FORMULAIRE 2

No intervention: 300187770

2. LOCALISATION DU LIEU D'EXPLOITATION

2.1 ADRESSE CIVIQUE (SI DIFFÉRENTE)

No civique: _____ Rue: _____

Municipalité: _____ No de téléphone: _____

2.2 LOCALISATION CADASTRALE DU LIEU D'EXPLOITATION

Lot: _____ Rang ou concession: _____

Cadastre: _____ Cadastre du Québec (rénové): _____

Municipalité: _____

MRC: _____

Coordonnées géographiques: Latitude* Longitude*
 Non disponible _____ - _____ * degrés décimaux NAD 83
 (dd,dddd°) (dd,dddd°)

2.3 PERSONNES RENCONTRÉES

Nom	Prénom	Fonction	Téléphone	Cellulaire
Gagnon	Jacques	Employé		
Michaud	Micheline	Secrétaire		

Photos (non disponible): Croquis (non disponible): Échantillons (non disponible):
 MDR _____ 0
 Eau _____ 0
 Sol _____ 0

Est-ce que l'entreprise fait du recyclage de VHU? OUI NON

3. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

3.1 AIRE DE RÉCEPTION ET D'ENTREPOSAGE DES VÉHICULES (DOIT ÊTRE AMÉNAGÉE DE FAÇON À NE PAS CONTAMINER L'ENVIRONNEMENT(SOLS CONTAMINÉS))

	OUI	NON	N/A	COMMENTAIRES
i. Est-ce qu'il y a inspection des véhicules lors de la réception ? (présence de fuites)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	
ii. Présence d'une aire de réception bien définie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	
iii. Sur une surface imperméable	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	
iv. Si la surface est non imperméable, y a-t-il une contamination visible des sols ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	
v. Présence de fuites sous les véhicules entreposés	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	
vi. Prélèvement d'échantillons de sols			<input checked="" type="radio"/>	
vii. Distance de l'aire de réception par rapport aux limites du terrain				_____ mètres

Commentaires:

3.2 AIRE DE DÉMANTÈLEMENT DES VÉHICULES (ENLÈVEMENT DES MOTEURS, TRANSMISSION, ETC) (DOIT ÊTRE AMÉNAGÉE DE FAÇON À NE PAS CONTAMINER L'ENVIRONNEMENT (SOLS CONTAMINÉS) ET CES OPÉRATIONS DEVRAIENT NORMALEMENT ÊTRE EFFECTUÉES À L'INTÉRIEUR SUR UNE PLATE-FORME ÉTANCHE)

	OUI	NON	N/A	COMMENTAIRES
i. Est-ce qu'il y a des activités de démantèlement?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	
ii. À l'intérieur d'un bâtiment ou sous un abri?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	
iii. Surface étanche?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	
iv. Si à l'extérieur et étanche, y a-t-il collecte des eaux de ruissellement ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	
a) S'il y a collecte des eaux de ruissellement, est-ce que ces eaux sont rejetées:				

iv. Cette entreprise est située dans quel secteur municipal ?

[Empty text box for municipal sector]

v. Zonage municipal:

Zone résidentielle Zone commerciale Zone mixte Zone industrielle

vi. Précisez :

[Empty text box for details]

vii. Y-a-t-il des résidences à proximité pouvant être affectées par ces nuisances ? OUI NON N/A COMMENTAIRES

Distance: [] mètres

NOTE : Se référer à la note d'instruction no 98-01 publiée sur l'intranet du Ministère. Advenant l'émission de certificat d'autorisation, le promoteur devrait s'engager à respecter les critères applicables.

À noter que vous devrez toujours vous référer au libellé intégral des articles cités.

Commentaires :

[Empty text box for comments]

12. CONCLUSION

L'entreprise est plutôt un centre de vente de pièces d'automobiles qu'une entreprise de recyclage automobile. Il n'y a pas d'activité de démantèlement sur place. L'entreprise possède des canalisations de plancher qui sont relié à un séparateur d'huile. Ce séparateur a un détecteur de niveau électronique qui permet de déterminer quand il est plein. Le récupérateur autorisé de l'entreprise est Écolocycle. Une étude de caractérisation a été fait en 2004 par la compagnie Solroc à la demande de la banque pour l'évaluation du terrain. L'entreprise n'est pas admissible au programme VHU

13. RECOMMANDATIONS

Fermeture du dossier

[Empty text box for recommendations]

[Navigation buttons: Fermeture du dossier, Premier, Suivant]

FORMULAIRE 10

No intervention: 300187770

14. VÉRIFICATION

RÉDIGÉ PAR: Yannick Doucet
(inspecteur responsable) (prénom) (nom)

Yannick Doucet
(signature du rédacteur)

2004-11-22
date de rédaction
du rapport papier
(aaaa-mm-jj)

VÉRIFIÉ PAR: André Ménard
(prénom) (nom)

André Ménard
(signature du vérificateur)

2004-11-22
date (aaaa-mm-jj)

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR